

9.4.2014

A7-0147/158

Amendement 158
Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport
Hynek Fajmon
Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux
COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement
Article 47 – titre

Texte proposé par la Commission

Mesures provisoires concernant les
végétaux destinés à la plantation

Amendement

Mesures provisoires concernant les
végétaux *et les produits végétaux, y*
compris les végétaux destinés à la
plantation

Or. en

9.4.2014

A7-0147/159

Amendement 159

Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Hynek Fajmon

Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux
COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement

Article 47 – paragraphe 1 – alinéa 1 – partie introductive

Texte proposé par la Commission

La Commission peut, par voie d'actes d'exécution, adopter des mesures provisoires concernant l'introduction et la circulation sur le territoire de l'Union de végétaux destinés à la plantation en provenance de pays tiers, dans les conditions suivantes:

Amendement

La Commission peut, par voie d'actes d'exécution, adopter des mesures provisoires concernant l'introduction et la circulation sur le territoire de l'Union de végétaux ***et de produits végétaux, y compris de végétaux*** destinés à la plantation en provenance de pays tiers, dans les conditions suivantes:

Or. en

9.4.2014

A7-0147/160

Amendement 160

Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Hynek Fajmon

Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux
COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement

Article 47 – paragraphe 1 – alinéa 1 – point a

Texte proposé par la Commission

(a) l'expérience phytosanitaire concernant le commerce des végétaux destinés à la plantation en cause, originaires du pays tiers concerné ou expédiés à partir de ce pays, est réduite voire inexistante;

Amendement

(a) l'expérience phytosanitaire concernant le commerce des végétaux **et des produits végétaux, y compris les végétaux** destinés à la plantation en cause, originaires du pays tiers concerné ou expédiés à partir de ce pays, est réduite voire inexistante;

Or. en

9.4.2014

A7-0147/161

Amendement 161

Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Hynek Fajmon

Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux
COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement

Article 47 – paragraphe 1 – alinéa 1 – point b

Texte proposé par la Commission

(b) le risque phytosanitaire que présentent lesdits végétaux pour le territoire de l'Union n'a fait l'objet d'aucune évaluation;

Amendement

(b) le risque phytosanitaire que présentent lesdits végétaux ***et produits végétaux, y compris les végétaux destinés à la plantation*** pour le territoire de l'Union n'a fait l'objet d'aucune évaluation;

Or. en

9.4.2014

A7-0147/162

Amendement 162

Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Hynek Fajmon

Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux

COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement

Article 47 – paragraphe 1 – alinéa 1 – point c

Texte proposé par la Commission

(c) lesdits végétaux sont susceptibles de présenter un risque phytosanitaire sans lien, ou dont le lien ne peut encore être établi, avec les organismes de quarantaine de l'Union recensés conformément à l'article 5, paragraphes 2 et 3, ou avec des organismes nuisibles contre lesquels des mesures ont été adoptées conformément à l'article 29.

Amendement

(c) lesdits végétaux ***et produits végétaux, y compris les végétaux destinés à la plantation*** sont susceptibles de présenter un risque phytosanitaire sans lien, ou dont le lien ne peut encore être établi, avec les organismes de quarantaine de l'Union recensés conformément à l'article 5, paragraphes 2 et 3, ou avec des organismes nuisibles contre lesquels des mesures ont été adoptées conformément à l'article 29.

Or. en

9.4.2014

A7-0147/163

Amendement 163

Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Hynek Fajmon

Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux

COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement

Article 47 – paragraphe 2 – alinéa 1

Texte proposé par la Commission

Les mesures provisoires visées au paragraphe 1 sont adoptées conformément aux dispositions de l'annexe III sur les éléments d'identification des végétaux destinés à la plantation qui présentent un risque phytosanitaire pour le territoire de l'Union, et de l'annexe IV, section 2, sur les principes de gestion du risque phytosanitaire.

Amendement

Les mesures provisoires visées au paragraphe 1 sont adoptées conformément aux dispositions de l'annexe III sur les éléments d'identification des végétaux *et des produits végétaux, y compris des végétaux* destinés à la plantation qui présentent un risque phytosanitaire pour le territoire de l'Union, et de l'annexe IV, section 2, sur les principes de gestion du risque phytosanitaire.

Or. en

9.4.2014

A7-0147/164

Amendement 164

Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Hynek Fajmon

Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux
COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement

Article 47 – paragraphe 2 – alinéa 2 – point a

Texte proposé par la Commission

(a) échantillonnage intensif, au point d'introduction, de chaque lot de végétaux destinés à la plantation introduit sur le territoire de l'Union et analyse des échantillons prélevés;

Amendement

(a) échantillonnage intensif, au point d'introduction, de chaque lot de végétaux ***et de produits végétaux, y compris de végétaux*** destinés à la plantation introduit sur le territoire de l'Union et analyse des échantillons prélevés;

Or. en

9.4.2014

A7-0147/165

Amendement 165

Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Hynek Fajmon

Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux

COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement

Article 47 – paragraphe 2 – alinéa 2 – point b

Texte proposé par la Commission

(b) lorsqu'un échantillonnage et des analyses intensifs ne permettent pas de garantir l'absence de risque phytosanitaire lors de l'introduction, sur le territoire de l'Union, des végétaux destinés à la plantation, instauration d'une période de quarantaine dans le but de vérifier l'absence de risque;

Amendement

(b) lorsqu'un échantillonnage et des analyses intensifs ne permettent pas de garantir l'absence de risque phytosanitaire lors de l'introduction, sur le territoire de l'Union, des végétaux **et des produits végétaux, y compris des végétaux** destinés à la plantation, instauration d'une période de quarantaine dans le but de vérifier l'absence de risque;

Or. en

9.4.2014

A7-0147/166

Amendement 166

Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Hynek Fajmon

Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux

COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement

Article 47 – paragraphe 2 – alinéa 2 – point c

Texte proposé par la Commission

(c) lorsqu'un échantillonnage et des analyses intensifs suivis d'une période de quarantaine ne permettent pas de garantir l'absence de risque phytosanitaire lors de l'introduction, sur le territoire de l'Union, des végétaux destinés à la plantation, interdiction de l'introduction desdits végétaux sur le territoire de l'Union.

Amendement

(c) lorsqu'un échantillonnage et des analyses intensifs suivis d'une période de quarantaine ne permettent pas de garantir l'absence de risque phytosanitaire lors de l'introduction, sur le territoire de l'Union, des végétaux ***et des produits végétaux, y compris des végétaux*** destinés à la plantation, interdiction de l'introduction desdits végétaux sur le territoire de l'Union.

Or. en

9.4.2014

A7-0147/167

Amendement 167

Alfreds Rubiks, Patrick Le Hyaric

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

Hynek Fajmon

Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux

COM(2013)0267 – C7-0122/2013 – 2013/0141 (COD)

A7-0147/2014

Proposition de règlement

Article 47 – paragraphe 3

Texte proposé par la Commission

3. Les mesures visées au paragraphe 1 s'appliquent pendant au plus *deux* ans. Cette période peut être reconduite une seule fois et pour au plus deux ans.

Amendement

3. Les mesures visées au paragraphe 1 s'appliquent pendant au plus *cinq* ans. Cette période peut être reconduite une seule fois et pour au plus deux ans.

Or. en